



Énergie renouvelable.
Développement durable.

Communiqué
Pour diffusion immédiate

INNERGEX DIVULGUE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2012

L'AJOUT DE CAPACITÉ DE PRODUCTION AUGMENTE LES REVENUS DE 38 %

- La production d'électricité grimpe de 36 % à 327 508 MWh, soit 81 % de la moyenne à long terme;
- Les produits opérationnels augmentent à 28,8 M\$;
- Le BAIIA augmente de 28 % à 18,9 M\$.

LONGUEUIL, Québec, le 14 mai 2012 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) (« Innergex » ou la « Société ») divulgue aujourd'hui ses résultats opérationnels et financiers pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2012.

« Les conditions de production liées aux débits d'eau et aux régimes de vent sont parmi les seuls paramètres que nous ne pouvons contrôler. Cependant, nous sommes persuadés que les niveaux de production se rapprocheront de la moyenne à long terme avec le temps. Nous continuons de concentrer nos efforts sur l'optimisation de nos sites en exploitation et sur l'avancement de nos nombreux projets en construction et en développement » déclare Michel Letellier, président et chef de la direction de la Société.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Sommaire pour la période terminée le 31 mars	Période de trois mois	
	2012	2011
Production d'électricité (MWh)	327 508	240 180
Moyenne à long terme (MWh)	403 446	257 656
Produits opérationnels	28 757	20 816
BAIIA	18 883	14 724
Bénéfice net	7 805	5 730
Bénéfice net, \$ par action	0,10	0,08

L'augmentation de la production d'électricité, des produits opérationnels et du BAIIA enregistrée au cours du premier trimestre terminé le 31 mars 2012 découle principalement de l'ajout des centrales Harrison acquises en avril 2011 et des parcs éoliens de Montagne Sèche et de Gros-Morne I mis en service en novembre dernier. La production d'électricité a augmenté de 36 % au premier trimestre, comparativement à pareille période l'année précédente. Toutefois, elle a atteint 81 % de la moyenne à long terme, principalement en raison de faibles débits d'eau aux centrales de la Colombie-Britannique causés par un hiver froid et long. Lorsque la couverture de neige commencera à fondre, Innergex prévoit que la production d'électricité sera plus élevée au cours des trimestres subséquents.

La production d'électricité des parcs éoliens de la Société était légèrement inférieure à la moyenne à long terme en raison de faibles régimes de vent; de plus, la production de Gros-Morne I a dû être interrompue en raison de dommages causés à la suite d'un délestage survenu en décembre dernier. Le remplacement des éléments endommagés a été complété en janvier et le parc a été remis en service en février. Innergex a l'intention d'atténuer la perte de revenus en partie grâce à son assurance contre les pertes d'exploitation, et elle continue de travailler avec le fournisseur des turbines pour assurer la mise en œuvre d'une solution permanente qui répondra à toutes les exigences de l'accord d'approvisionnement en turbines.

Le bénéfice net de 7,8 M\$ réalisé pour la période reflète un important gain net latent sur instruments financiers dérivés de 21 M\$, ainsi qu'une charge d'impôt différée associée de 5,5 M\$. Ce gain net latent sur instruments financiers résulte surtout de la hausse des taux d'intérêt de référence depuis la fin de 2011. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque d'augmentation des taux d'intérêt sur ses emprunts à long terme; puisqu'elle n'utilise pas une comptabilité de couverture, les fluctuations de la valeur marchande des instruments financiers dérivés ont un impact direct sur son bénéfice net. En excluant ce gain net latent sur instruments financiers dérivés, la Société aurait enregistré une perte nette de 7,7 M\$ (comparativement à une perte nette de 1,3 M\$ au premier trimestre de l'exercice précédent). Cette perte nette s'explique en partie par le manque à gagner causé par les faibles conditions hydrologiques et éoliennes, et en partie par des charges financières et des frais d'amortissement plus élevés en raison de l'augmentation du nombre d'installations en exploitation.

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles pour la période ont atteint 9,6 M\$ (comparativement à 12,6 M\$ au premier trimestre de l'exercice précédent). Cette baisse s'explique principalement par une augmentation des intérêts versés de 8,3 M\$, que compensent partiellement l'augmentation du BAIIA et l'absence de coûts de transaction.

PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

Parc solaire Stardale

La construction de ce parc solaire a débuté en novembre 2010. En date de ce communiqué, les modules photovoltaïques avaient tous été installés et les travaux de préparation de mise en service se poursuivaient. La Société prévoit que ce site sera en exploitation d'ici la fin mai 2012.

Parc éolien Gros-Morne II

La construction de ce parc éolien a commencé au deuxième trimestre de 2010. À la fin de 2011, toutes les routes avaient été construites, toutes les fondations avaient été complétées et la sous-station était mise sous tension. Comme prévu, les activités de construction ont cessé pendant la période hivernale et ont repris la première semaine de mai 2012. La Société prévoit que ce projet sera terminé d'ici le 1^{er} décembre 2012.

Centrale hydroélectrique Kwoiek Creek

La construction de cette centrale hydroélectrique a commencé au quatrième trimestre de 2011. Au cours du premier trimestre de 2012, les travaux d'excavation pour la centrale étaient exécutés et la construction de la conduite forcée et la ligne de transport se poursuivait. Les travaux portent actuellement sur la conception de la prise d'eau et la construction de la fondation de la centrale. La Société prévoit que la construction de cette installation sera terminée au quatrième trimestre de 2013.

Centrale hydroélectrique Northwest Stave River

La construction de cette centrale hydroélectrique a commencé au quatrième trimestre de 2011. Comme prévu, les activités de construction ont cessé pendant la période hivernale et ont repris à la mi-avril 2012. Les travaux portent actuellement sur l'excavation pour la centrale et la conduite forcée. La Société prévoit que la construction de ce projet sera terminée au quatrième trimestre de 2013.

Parc éolien Viger-Denonville

Les activités en cours portent sur les études environnementales, les consultations avec les diverses parties prenantes et les demandes de permis pertinents. En date de ce communiqué, le projet avait reçu une décision favorable de la Commission de protection du territoire agricole. La Société prévoit de commencer la construction de ce projet au printemps de 2013.

Projets hydroélectriques Boulder Creek, North Creek et Upper Lillooet

Les activités en cours portent sur la surveillance hydrométrique, les études environnementales, les consultations avec les diverses parties prenantes, les demandes de permis pertinents et les avant-projets d'ingénierie. La Société prévoit de commencer la construction des projets de Boulder Creek et de Upper Lillooet en 2013 et celle du projet de North Creek en 2014.

Projets hydroélectriques Tretheway Creek et Big Silver-Shovel Creek

Les activités en cours portent sur la surveillance hydrométrique, les études environnementales, les consultations avec les diverses parties prenantes, les demandes de permis pertinents et les avant-projets d'ingénierie. La Société prévoit de commencer la construction de ces projets en 2013.

PROJETS POTENTIELS

Tous les projets potentiels de la Société, d'une puissance installée nette totale de 2 844 MW (puissance brute de 2 977 MW) sont à divers stades préliminaires de développement. Certains de ces projets sont destinés à de futurs appels d'offres, des programmes d'offre standard ou des programmes de tarifs de rachat garantis prédéterminés, tandis que d'autres seront disponibles pour des appels d'offres éventuels qui n'ont pas encore été annoncés. Il n'y a aucune certitude que ces projets seront réalisés.

DÉCLARATION DE DIVIDENDE

Dividendes versés aux actionnaires privilégiés

Le 14 mai 2012, la Société a déclaré un dividende de 0,3125 \$ par action privilégiée de série A qui sera versé le 16 juillet 2012 aux actionnaires privilégiés de série A inscrits à la fermeture des marchés le 29 juin 2012.

Dividendes versés aux actionnaires ordinaires

Le 14 mai 2012, la Société a déclaré un dividende de 0,1450 \$ par action ordinaire qui sera versé le 16 juillet 2012 aux actionnaires ordinaires inscrits à la fermeture des marchés le 29 juin 2012.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

La Société tiendra une conférence téléphonique demain, le mardi 15 mai 2012 à 10 h HAE. M. Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex et M. Jean Trudel, chef de la direction des investissements et vice-président principal – Communications présenteront les résultats du premier trimestre. Les investisseurs et les analystes financiers sont invités à participer à la conférence en composant le **647 427-7450** ou le **1 888 231-8191**. Les membres des médias et du public peuvent également assister à la conférence téléphonique, en mode écoute seulement. Il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence au 1 855 859-2056 (code 70015572#) jusqu'au 22 mai 2012 à 23 h 59 HAE.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les états financiers consolidés pour la période de trois terminée le 31 mars 2012 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Toutefois, certaines mesures mentionnées dans le présent communiqué ne sont pas des mesures reconnues en vertu des IFRS, et sont donc susceptibles de ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur ses capacités de production et de génération de liquidités, et facilitent la comparaison des résultats pour différentes périodes. Le BAIIA n'est pas une mesure reconnue par les IFRS et n'a pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Les références au « BAIIA » comprises dans le présent communiqué visent le bénéfice avant les intérêts, la charge d'impôts, l'amortissement et d'autres éléments. Les investisseurs sont avisés que ces mesures non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme un substitut au résultat net déterminé conformément aux IFRS.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

En vue d'informer les actionnaires et les investisseurs éventuels sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent communiqué peut contenir de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »). L'information prospective se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « pourrait », « fera », « pouvoir », « estimer », « anticiper », « planifier », « prévoir », « ne prévoit pas », « est prévu », « budget », « planifier », « perspectives », « a l'intention de » ou « croit » et d'autres termes semblables indiquant que certains événements se produiront. Cette information prospective exprime, en date du présent communiqué, les estimations, prévisions, projections, attentes ou opinions d'Innergex à l'égard d'événements ou de résultats futurs. L'information prospective comporte des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement futurs exprimés ou sous-entendus dans l'information prospective. Les risques et les incertitudes importants pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels et les attentes actuelles indiquées dans le présent communiqué comprennent, sans s'y limiter : (i) la concrétisation de la stratégie; (ii) les sources de financement; (iii) les instruments financiers dérivés; (iv) les conditions hydrologiques, éoliennes et solaires; (v) la construction et la conception; (vi) le

développement de nouvelles installations; (vii) le rendement des projets; (viii) les permis; (ix) les défaillances de l'équipement; (x) les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; (xi) les taux d'intérêt et les risques liés au refinancement; (xii) l'effet de levier financier et les clauses restrictives; et (xiii) les relations avec les services publics. Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables et valides, il existe un risque que l'information prospective soit incorrecte. Les lecteurs du présent communiqué sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective. Toute information prospective, qu'elle soit écrite ou verbale, imputable à Innergex ou à une personne qui agit en son nom, est expressément présentée sous réserve de ces avertissements. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent communiqué ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) est un chef de file canadien de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans l'Idaho, aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend : i) des intérêts dans 25 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 461 MW (puissance brute de 847 MW), dont 20 centrales hydroélectriques et cinq parcs éoliens; ii) des intérêts dans 10 projets en développement ou en construction d'une puissance installée nette totale de 264 MW (puissance brute de 407 MW), pour lesquels des contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 2 844 MW (puissance brute de 2 977 MW).

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un rendement sur le capital élevé, et de distribuer un dividende stable.

Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P et BBB (faible) par DBRS.

Les actions privilégiées de série A de la Société (TSX: INE.PR.A) sont notées P-3 par S&P et Pfd-3 (faible) par DBRS.

-30-

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Marie-Josée Privyk, CFA
Directrice – Relations avec les investisseurs
Tél. : 450 928-2550, poste 222
mjprivyk@innnergex.com

Jean Trudel, MBA
Chef de la direction des investissements et
Vice-président principal – Communications
Tél. : 450 928-2550, poste 252
jtrudel@innnergex.com

www.innergex.com